

Département de Seine-et-Marne
Commune de Villiers-sous-Grez
Procès-verbal
Conseil municipal du 6 juin 2023 à 20h30

Présents : Thierry Masson, Maire, Christine Groetzing, Yves Loir, Laëtitia Lepaisant, Adjoints, Guillaume Chapet, Martine Melet, Catherine Ceraudo, Etienne Brehier, Paul Lanouguere, Thomas Bonfils, Gabriel Massart, et Emmanuelle Sormail Conseillers.

Absents excusés :

Jean pierre Girard donne pouvoir à Thierry Masson
Catherine Ballay donne pouvoir à Christine Groetzing

Titouan Poncelin de Raucourt

Secrétaire : Christine Groetzing

Approbation du procès-verbal du 2 mai 2023

1 Contre : Yves Loir

DELIBERATIONS :

Vote du compte administratif 2022 budget EAUX :

- section de fonctionnement :
 - Dépenses : 26 606.16€
 - Recettes :33 057.50€
 - Excédent reporté : 92 058.16€
 - Excédent de clôture : 98 509.50€**

- section d'investissement :
 - Dépenses : 85 634.57€
 - Recettes : 20 679.83€
 - Excédent reporté : 14 535.37€
 - Déficit de clôture : 50 419.37€**

Monsieur le Maire étant sorti de la salle du conseil, le conseil municipal, sous la présidence de Christine Groetzing approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2022.

Affectation du résultat budget Eaux :

Le conseil municipal après avoir entendu le compte administratif de l'année 2022, constatant que le compte administratif de l'exercice 2022 présente un excédent de fonctionnement de **98 509.50€** et un déficit d'investissement de **50 419.37€**.

Décide d'affecter le résultat comme suit :

En fonctionnement recette 002 : **48 090.13€**

En investissement recette compte 001 : **50 419.37€**

En investissement recette compte 1068 : **50 419.37€**

Décisions modificatives

Le maire explique qu'il convient de prendre les décisions modificatives suivantes en raison d'une erreur dans le compte administratif 2022 budget EAUX et d'un titre à annuler sur le budget commun en doublon sur 2022 :

BUDGET COMMUNE	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Fonctionnement 6156 maintenance	100			
673 titres annulés sur exercices antérieurs		100		
BUDGET EAUX				
Fonctionnement 002 résultat d'exploitation reporté		445.32		
658 autres charges de gestion courante				445.32

Les membres votent à l'unanimité.

Demande de branchement eau pour les jardins :

Il y a de plus en plus de demande de branchement eau « Vert », ce qui permet pour l'arrosage du jardin de ne pas payer l'assainissement. Toutefois ce système n'est pas dans l'ère du temps où l'on demande une sobriété sur l'eau. Après l'audit de la SAUR, il s'avère qu'une dérivation du compteur vert serait facile à mettre en œuvre par les utilisateurs et que de nombreux maires cherchent à mettre une taxe verte sur ces compteurs verts pour éviter un gaspillage de l'eau.

Monsieur le maire demande au conseil de se prononcer.

Les membres du conseil municipal votent : Contre l'autorisation d'ouverture de compteur vert, à l'unanimité.

Columbarium :

Après des recherches fructueuses sur des fabricants de columbarium, Nous avons une proposition de la société GRANIMOND, pour un columbarium 12 cases, un autre de 6 cases et 5 cavurnes pour un devis de 12 187,20 € TTC comprenant la pose. Le paiement pouvant se faire sur 2 exercices. Monsieur le maire propose d'accepter ce devis en rappelant qu'il avait été budgété 16 000 € sur 2023. Les membres votent : à l'unanimité

Facturation des cavurnes

Après réflexion avec les membres de la commission cimetière Madame Christine Groetzinger propose de modifier le prix des concessions cavurnes en raison d'une harmonisation du cimetière. Les cavurnes seront installées avec la construction du caveau. En conséquence il convient de modifier le tarif de la concession cavurne comme suit :

Concession cavurne 15 ans : 300€

Concession cavurne 30 ans : 500€

Les membres votent à l'unanimité ces tarifs.

Renouvellement de l'agrément service civique

Madame Groetzinger demande la prolongation de l'agrément du service civique pour 3 ans.

Les membres votent : unanimité

Désignation d'un représentant pour le syndicat mixte des installations sportives de la région de Nemours

Paul Lanouguere se propose, Les membres votent à l'unanimité.

SAUR Devis Busseau et demande de subvention pour l'agence de l'eau

Monsieur le maire explique qu'il y a une insuffisance de chlore dans les canalisations de distribution d'eau potable de Busseau. L'eau est stockée dans un petit réservoir avant d'être redistribuée. Le projet est de connecter le réseau de Busseau directement sur le réseau de Villiers-sous-Grez. Le devis est de 22 259 ,03 €.

Monsieur le maire demande au Conseil municipal la possibilité de déposer une demande de subvention à l'agence de l'eau.

Monsieur le maire demande de signer le devis Saur de 22 259,03 € sous réserve d'une subvention.

Les membres votent à l'unanimité et autorisent le maire à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Informations

Elections Sénatoriales : le conseil municipal pour l'élection des grands électeurs pour l'élection sénatoriale sera le vendredi 9 juin à 20h30 en mairie.

Réunion publique du 10 juin 2023 à 15 h : point de situation des projets pour Villiers.

Tour de table des commissions

13 et 14 juillet 2023 : le haut du parking du foyer sera fermé pour cette manifestation.

11 novembre 2023 : Des enfants des écoles participeront à la cérémonie en accord avec les directrices.

Questions diverses

Yves Loir :

- le balayage de toutes les rues du village est programmé ce jeudi, des flyers ont été apposés sur les véhicules stationnés cette après-midi dans les rues pour les informer.

- concernant le foyer nous avons le devis d'un bureau de contrôle afin de présenter un document acceptable à la commission de sécurité :

- mur mitoyen foyer-réserve conforme pour une résistance de 2 heures au feu
- séparation des circuits électriques foyer-foyer annexe.

Fin de séance 23h05.

Fait et délibéré en séance, le 6 juin 2023.